

COMMUNIQUÉ



Agents autorisés

Membres du conseil d'administration des PPQ
 Association des emballeurs de pommes du Québec
 M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
 M^{me} Isabelle Demers, Table filière pomme
 Entrepôts

Représentants des chaînes

Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
 Metro
 Sobey's

30 septembre 2021

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2021

Décision du comité de prix du **27 septembre 2021** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, de **maintenir le prix des premières variétés tardives et de fixer le prix des autres variétés (voir en gras dans le tableau)** :

Date	Sunrise, Paulared, Ginger Gold, Lobo (minot 42 lb)	Délicieuse jaune, McIntosh, Spartan, Cortland (minot 42 lb)	Gala (minot 42 lb)	Honeycrisp (minot 42 lb)	Empire, Délicieuse rouge, autres tardives (minot 42 lb)	Ambrosia (minot 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 18,00 \$ C : 21,00 \$	S : 18,00 \$ C : 21,00 \$	S : 20,00 \$ C : 23,00 \$	S : 35,00 \$ * C : 50,00 \$ JC : 40,00 \$ **	S : 18,00 \$ C : 21,00 \$	S : 23,00 \$ C : 26,00 \$
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.						
<p>SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP :</p> <p>* 35 \$/minot en sac – pommes de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) ou pomme de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC.</p> <p>** 40 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 – 56 – 48 et plus (plus de 3 ¾ po ou 95,25 mm et plus)</p> <p>➤ 50 \$/minot en cellule : calibre minimal de la pomme destinée en cellule : 2 ¾ po (70 mm) et inférieur à 3 ¾ po (95,25 mm) jusqu'au calibre 72</p> <p>➤ Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire</p> <p>➤ Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit</p>						

S : sac C : cellule

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

La Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et ces pommes sont inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C. Le **16 août 2021**, le comité a décidé d'établir le **prix minimum à 10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala, Empire et Cortland)				
	Prix / minot de 42 lb			
	Paulared	McIntosh, Spartan	Cortland, Empire	Gala
À compter du début de l'écoulement	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$	14,00 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po et le prix est 70 % de moins que les pommes en sac.				

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **lundi 1^{er} novembre 2021 à compter de 13 h par conférence Zoom** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais tardives.

PRISE DES INVENTAIRES

Prenez note que la prise des inventaires sera réalisée du **18 au 22 octobre 2021**. Un courriel à cet effet vous sera acheminé dans les jours précédents par les PPO. Les données d'entreposage sont importantes pour établir la stratégie de commercialisation pour la pomme réfrigérée et à atmosphère contrôlée destinée à l'état frais. Nous vous remercions de votre collaboration.

COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2021

Décision du comité de prix du **21 septembre 2021** des pommes destinées à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,10 \$/lb ou 4,20 \$/minot de 42 lb	Hâtives 0,1325 \$/lb ou 5,565 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)	Hâtives 0,1325 \$/lb ou 5,565 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)
À compter du début de la récolte	Tardives 0,10 \$/lb ou 4,20 \$/minot de 42 lb pour les 20 premiers millions de livres*	Tardives 0,16 \$/lb ou 6,72 \$/minot de 42 lb (pour fins d'entreposage) 0,1325 \$/lb ou 5,565 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement)	
À compter du 8 septembre 2021		Tardives 0,20 \$/lb ou 8,40 \$/minot de 42 lb (pour fins d'entreposage) 0,18 \$/lb ou 7,56 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement)	
Rétroactif au 6 septembre 2021	Tardives 0,12 \$/lb ou 5,04 \$/minot de 42 lb pour les 20 premiers millions de livres*		

*Le comité de prix se réunira de nouveau pour réévaluer le prix pour l'excédent si nécessaire.

Le prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation se tiendra au besoin dans le but de discuter du prix des pommes tardives.



CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2021

Le 30 août 2021, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, ont décidé de **devancer la date de commercialisation de la variété Ginger Gold du 8 septembre au 5 septembre 2021**, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi. **Ces dates sont sujettes à révision au fil de la saison (voir page suivante).**

AOÛT		Jersey Mac* 11	Jersey Mac 18	Paulared* 22	Jersey Mac Sunrise* Paulared 25	
SEPTEMBRE	Sunrise Paulared 01	Ginger Gold* 05	Sunrise Paulared Ginger Gold Lobo* 08	Sunrise Paulared Ginger Gold Lobo 15	Paulared Ginger Gold Lobo McIntosh* 22	Ginger Gold Lobo McIntosh Gala* Honeycrisp* Spartan* Délicieuse jaune* 29
OCTOBRE		Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland* 06	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire* Délicieuse rouge* Ambrosia* 13	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge Ambrosia 20	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge Ambrosia 27	

* Quantité limitée car début des récoltes

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter des variétés **SUNRISE** et **PAULARED** perdront des points de démérite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non autorisés.**

LISTES DES AGENTS AUTORISÉS

Vous pouvez consulter la liste des agents autorisés en date du 28 septembre 2021 pour la saison de commercialisation 2021-2022 en cliquant sur le lien suivant :

<https://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2020/10/Liste-agents-autorises-28-septembre-2021.pdf>

Daniel Ruel, agr.

Les Producteurs de pommes du Québec

G:\Générale 3\Général\communiqués\2021-2022\com 30-09-21.doc